



Un grand projet partenarial pour la restauration du Rhône à Miribel Jonage

GRANDLYON
la métropole

Lyon, 1er avril 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature du contrat territorial de restauration du Rhône

Le Symalim* et ses partenaires, dont la Métropole de Lyon, ont signé le contrat territorial de restauration hydraulique et écologique du Rhône à Miribel-Jonage. Jean-Paul Colin, Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement représentait la Métropole de Lyon à cette occasion.

Avec la signature de ce contrat entre 9 partenaires**, les travaux de restauration hydraulique et écologique démarrent. Le programme dans son ensemble se déroule sur 13 ans et dispose d'un budget de 42 M €. Pour cette première phase, ce sont 18 M € qui sont apportés par les partenaires dont 2,4 M € par la Métropole de Lyon.

Le Symalim a été missionné par l'Etat pour coordonner le programme de restauration et appliquer le contrat territorial 2015-2020.

Cette restructuration du canal de Miribel, de ses annexes fluviales et de sa nappe permettra de :

- Sécuriser l'eau potable de l'agglomération
- Gérer les crues du Rhône et en protéger ses riverains
- Pérenniser la biodiversité de plus de 3 000 hectares de milieux naturels
- Développer la pratique de loisirs en plein air sur un site qui reçoit près de 4 millions de visiteurs par an

La coordination de ces travaux (études complémentaires, travaux d'urgence, suivi quantitatif et qualitatif de l'eau et des milieux, expérimentations d'actions à fort potentiel de gain écologique) est assurée par le SYMALIM.



Un grand projet partenarial pour la restauration du Rhône à Miribel Jonage

En 50 ans, le lit de graviers du canal de Miribel s'est enfoncé de 4 mètres et a provoqué :

- L'enfoncement de la nappe
- L'effondrement des berges
- La disparition progressive de la végétation

L'élargissement ponctuel du canal et la remise en eau des lônes permettront au fleuve de retrouver un fonctionnement naturel avec des zones d'expansion des crues, des berges boisées et des zones humides garantes de biodiversité.

La réalisation de ce programme permettra l'aménagement de l'Anneau bleu, une piste modes doux pour les piétons et les cyclistes en rive droite du canal de Miribel sur les territoires de l'Ain et de la Métropole. Cet aménagement viendra compléter celui du canal de Jonage et créera une boucle unique de 45 km entre la passerelle de la Paix à Lyon et le pont de Jons à l'endroit même où le Rhône se sépare en deux canaux, celui de Jonage et celui de Miribel.

*Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Grand Parc Miribel-Jonage

**Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes/Métropole de Lyon/Département de l'Ain/Communauté de communes de Miribel Plateau/Communauté de communes de la Côtière/Agence de l'Eau Rhône-Corse-Méditerranée/VNF/EDF.



Contact presse :

rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

